

CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 21 MARS 2026 à 10 h 30
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GÉNÉRALES :

D1 -	Election du Maire (rapporteur : le doyen de l'assemblée).....	2
D2 -	Détermination du nombre de postes d'Adjointes au Maire (Madame la Maire)	3
D3 -	Election des Adjointes au Maire (Madame la Maire)	4
D4 -	Lecture de la Charte de l'élu local par Madame la Maire	5
		+ tiré à part 1